

Bibliothèque municipale ou intercommunale (un seul lieu de lecture)

Depuis 2020 une nouvelle interface de saisie du rapport d'activité vous est proposée. Voici un petit rappel des évolutions de cet outil.

Comment accéder au rapport de votre bibliothèque ?

Connectez-vous sur le site neoscrib.culture.gouv.fr avec l'identifiant et le mot de passe transmis par courrier puis cliquer sur 1 - Onglet Mon rapport 2 - Bouton Accéder à votre rapport



Pour votre bibliothèque, les évolutions majeures sont les suivantes :

- Une ergonomie et une navigation améliorées ;
- Le calcul automatique de totaux pour certaines sommes ;
- Des contrôles de cohérence après chaque section du questionnaire et non en fin de saisie ;
- Une synthèse des données de votre bibliothèque en comparaison avec les moyennes nationales, disponible après la fin de la période d'enquête.

